SYSTÈME DE MANAGEMENT QUALITÉ



APII

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

Constitution + d'une société de COMMERCE SARL/SUARL Code : C03
Version : 01

PAGE: 1 sur 2

Nbr de copies	PIECES A FOURNIR	VALIDITE	OBSERVATIONS	Précisions
02	Numéro du certificat de réservation de la raison sociale délivré par le Centre National du Registre des Entreprises	6 MOIS	Document consultable en ligne par l'interlocuteur APII	Formulaires disponibles sur les sites du RNE www.registre-entreprises.tn ou de l'APII www.tunisieindustrie.nat.tn
01	Formulaire de la déclaration du bénéficiaire effectif		Signé par le représentant légal de la société	
01	Imprimé de la demande d'immatriculation au RNE		Dûment remplis obligatoirement en arabe et en français et traité par ordinateur	
01	Liste des associés bien remplis		Dûment remplis	
10	Statuts de la société originaux signés par les associés et par le gérant	1 MOIS	Dans le cas d'un associé personne morale signature du représentant légal et cachet de la société Pénalité de retard selon les dispositions de l'article 51 et 63 de la loi 52-2018 du 29/10/2018 si date du statut dépasse 1 mois.	Modèle de statut disponible à titre indicatif sur le site www.tunisieindustrie.nat.tn
01	Extrait de naissance	3 MOIS		Pour l'affiliation à la CNSS
01	formulaire d'affiliation à la CNSS (RNS)		Signé par le représentant légal de la société (gérant)	Formulaires disponibles sur le site de l'APII
01	formulaire d'affiliation à la CNSS (Salariés)			www.tunisieindustrie.nat.tn Applicables uniquement pour les créations de sociétés établit au niveau du siége de l'APII et au cas ou il y'en au moment de la création.
01	formulaire de déclaration d'établissement (Inspection de travail)			
04	Rapports originaux du commissaire aux apports en cas d'apport en nature au capital		Si la valeur de chaque apport ne dépasse pas la somme de trois mille dinars, les associés peuvent décider, à la majorité des voix, de ne pas recourir à un commissaire aux apports.	
05	PV originaux de nomination du/ou des gérants au cas où les statuts ne le précisent pas			
05	Pièce d'identité du représentant légal de la société		CIN pour les tunisiens Passeport et/ou carte séjour pour les étrangers	
02	Pièce d'identité de chaque associé	3 MOIS	 Extrait du registre national de l'entreprise du pays d'origine pour les associés personnes morales avec cachet et signature du gérant sur le statut. Extrait de naissance pour les mineurs dont le représentant légal doit être parmi les associes ou les gérants. 	

SYSTÈME DE MANAGEMENT QUALITÉ



APII

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

Constitution + d'une société de COMMERCE SARL/SUARL Code : C03 Version : 01

PAGE: 2 sur 2

Nbre de copies	PIECES A FOURNIR	VALIDITE	OBSERVATIONS	Précisions	
03	Pièce justificative du siège social		Contrat de location ou attestation de domiciliation accompagnée du contrat de location initiale du domiciliataire qui doit être patenté	-Le contrat doit être obligatoirement enregistré au préalable; - Le contrat du domiciliataire ne doit pas porter une mention interdisant la domiciliation ou autre exploitation; - Les adresses mentionnées sur les documents présentés doivent être conformes sinon un certificat de conformité d'adresse délivré par la municipalité territorialement compétente est exigé; -L'identifiant fiscal doit figurer sur l'attestation de domiciliation délivrée par une personne morale (cachet et signature exigés).	
03	Copie légalisée de la procuration		Mandat au cas où le déposant est autre que le représentant légal de la société accompagné de 03 copies de sa pièce d'identité		
03	Carte de séjour des associés étrangers dans le cas d'une société commerciale,		<u>Si le gérant est étranger</u> 03 copies de la carte de commerçant dans le cas où le taux de participation étrangère dépasse 49% du capital de la société commerciale <u>Ou bien</u> 03 copies de l'autorisation du Ministère de Commerce pour les pays du Maghreb Arabe et autorisation de la Banque Centrale pour les autres pays		
05	L'approbation des services concernés pour le cas des projets soumis à autorisation préalable, cahiers de charges ou agréments.		6 copies du cahier de charge dans le cas d'une agence de voyage ou activité touristique		
06	Autorisation du conseil de l'ordre de la profession pour les gérants soumis à l'inscription à un conseil de l'ordre				
Frais de constitution		150 DT Frais d'enregistrements des statuts 50 DT Frais d'immatriculation au registre national des entreprises +2 DT Frais de la poste 10 DT Pour chaque extrait du registre national des entreprises +2 DT Frais de la poste 13 DT Frais du cachet			

NB: La délivrance du cachet de l'entreprise et de l'affiliation à la CNSS sont obligatoires

• Ces frais ne comprennent pas le montant d'enregistrement du PV de nomination du gérant, de l'enregistrement du contrat si nécessaire et du rapport du commissaire aux apports.